

# DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 28/04/2025  
Reçu en préfecture le 28/04/2025  
Publié le  
ID : 044-214400756-20250424-37\_2025-DE

<u>Nombre de conseillers</u>	
en exercice .....	14
présents .....	10
votants .....	11

L'an deux mil vingt-cinq, le **VINGT-QUATRE AVRIL**  
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,  
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la  
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 avril 2025

## PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc      PIERRISNARD Béatrice      LE BOULER Cédric      CHIRADE Brigitte      HAMON Sylvain  
GUILLEMOT Tatiana      MARTIN Yves      RAIMBAUD Nelly      BOMMÉ Jean-Paul      GRIMAUD Sylvie

ABSENTS EXCUSÉS : HUGRON Dominique (pouvoir à PIERRISNARD Béatrice)

ABSENTS NON EXCUSÉS : RIOTTE Sandrine ; DUMARCHÉ Jérémy ; DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GRIMAUD Sylvie

## **OBJET :**

**37/2025**

**TRAVAUX DE REFECTION DES GOUTTIERES DE L'EGLISE**

Les gouttières de l'église étant en très mauvais état, des infiltrations ont été constatées au niveau du mur.

Une réfection complète des gouttières sur 145 ml est nécessaire.

Après consultation, la proposition la mieux-disante est celle de l'entreprise Masson Couverture de Soudan pour un montant de 30 862,20 € HT (soit 37 034,64 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

RETIENT la proposition de l'entreprise Masson Couverture de Soudan pour un montant de 30 862,20 € HT (soit 37 034,64 € TTC) pour réaliser des travaux de réfection des gouttières sur l'église

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,  
Jean-Marc LALLOUÉ

